

ÉCHOS

D'un continent à l'autre...

Attention ! Ceci n'est pas un poisson d'avril !



PÉNALITÉS

Le fait d'avoir commis cette infraction entraîne :

- une amende de 115 \$ (ce montant inclut les frais judiciaires)
- 3 points d'inaptitude.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

• Tout conducteur qui tient en main un téléphone cellulaire est présumé en faire usage.

• Tout appareil doté d'une fonction téléphonique, tel un terminal mobile de poche (ex: le BlackBerry), est donc également interdit, si tenu en main.

• Pour utiliser en main un appareil doté d'une fonction téléphonique, le conducteur doit s'immobiliser dans un endroit où le stationnement est autorisé.

• Sauf en cas d'urgence, nul ne peut s'immobiliser sur l'accotement ou dans une voie d'entrée ou de sortie d'une autoroute.

• Lorsqu'elle attend à un feu rouge ou est prise dans un bouchon de circulation, une personne est considérée comme conduisant son véhicule.

• Le téléphone cellulaire «mains libres» est permis.

Pour en savoir plus, visiter le site
WEB: <http://www.saaq.gouv.qc.ca>

L'usage du téléphone cellulaire au volant affecte vos habitudes et vos performances de conducteur:

- Vous prenez plus de temps pour freiner dans une situation critique.
- Vous avez de la difficulté à maintenir une trajectoire droite, à éviter des obstacles sur la route ou à garder une distance sécuritaire avec les autres véhicules.
- Vous avez moins conscience de ce qui se passe autour de vous, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de votre véhicule.
- Votre champ visuel est réduit.

C'est pourquoi, depuis le 1er avril 2008, l'utilisation d'un téléphone cellulaire tenu en main, c'est-à-dire sans la fonction «mains libres», est interdite au volant.

EDITORIAL

Québec: La quadrature du cercle maghrébin

Nous venons d'apprendre, (sommés-nous les seuls en retard ?) que les québécois d'origine maghrébine ont une table de concertation au sein du ministère de l'immigration et des communautés culturelles : La table Maghreb.

Comme la table du Roi Arthur, certains preux chevaliers y ont le privilège de réfléchir sur notre *devenir* dans notre pays d'accueil.

Ayant voulu en savoir davantage sur ses fonctionnalités et ses objectifs, on nous a appris que cette table n'est pas tout à fait « ronde » mais plutôt « rectangulaire » avec, toutefois, des angles arrondis... sûrement pour éviter de blesser certaines susceptibilités!

QUADRATURE MAGHRÉBINE ?

Cependant, et malgré son manque de rotondité, il paraît que cette table tourne tellement en rond, ces derniers temps, que deux de ses preux chevaliers ont lâché prise et s'en sont volontairement faits éjecter.

Que se passe-t-il ? Y a-t-il une guerre d'influence autour de cette table façonnée pour la communauté mais où la communauté a le rôle du *conjoint qui est le dernier à savoir* ?

Loin de nous l'idée de dénigrer cette initiative, somme toute louable. Mais si le pouvoir de réflexion est le privilège de tous et chacun, le pouvoir de décision, quant à lui, ne devrait-il pas être le seul privilège de la communauté; qui l'exerce à travers des représentants légitimement et démocratiquement choisis ?

L'ENFER EST SOUVENT PAVÉ DE BONNES INTENTIONS

Faut-il le répéter encore et encore ? Qu'on le veuille ou non, et malgré toutes les bonnes intentions du monde, le fait d'exercer une tutelle, morale soit-elle, sur la masse, le fait de faire dicter des décisions du sommet, au lieu de les faire cultiver à la base, de tels faits s'apparentent davantage à la dictature qu'à la démocratie, car il n'existerait pas de dictature dans l'intérêt de la masse !

Le consensus ? Toute initiative personnelle dans l'intérêt de la communauté est à appuyer, à condition, qu'elle s'accompagne impérativement d'actions

concrètes pour faire exorciser cette même communauté du démon perpétuant sa crise d'adolescence malgré sa maturité !

Parallèlement, et au lieu de ne réfléchir que sur des solutions, qui risqueraient de n'aller qu'à ceux qui réfléchissent, il serait plus urgent de réfléchir sur les moyens de nous doter d'organismes de représentation démocratiques.

Comment va-t-on résoudre cette quadrature du *cercle maghrébin* au sein du pays d'accueil ?

A QUELQUE CHOSE MALHEUR EST BON !

Contrairement à la quadrature du cercle, où il est impossible de construire géométriquement un carré qui a la même aire qu'un cercle donné, nous, québécois d'origine maghrébine, serions capables de trouver des aires d'entente où nous pouvions éviter de tourner en rond.

Le chômage qui frappe notre communauté ne fait pas de distinction entre algériens, libyens, mauritaniens, marocains ou tunisiens. Un organe fédératif regroupant toutes les bonnes volontés parmi les différentes composantes de la communauté maghrébine pourrait aider les tables de concertation à tourner dans le bon sens malgré leur semblant de quadrature.

Un tel organe, à condition qu'il soit issu d'associations sectorielles des différentes composantes de la communauté, pourrait faire entendre notre voix dans des sphères décisionnelles où on trouve normal que 14 entreprises québécoises s'envoient recruter en France alors qu'environ 28% de nos compatriotes d'origine maghrébine, francophones à la perfection, sont en train de chômer !

Sommés-nous inaptes au travail à ce point ? Tous ceux, parmi nous, qui ont décroché une responsabilité, toutes les statistiques et toutes les analyses montrent le contraire...

Est venu donc le temps d'effacer cette discrimination systémique qu'on trouve normal dans un pays où la règle est de n'accorder un permis de travail à un étranger que quand, preuves à l'appui, il n'y a aucun citoyen capable de faire le travail. Il est venu ce temps, où il faut étouffer dans l'œuf cette troisième solidité émergente au Québec !

A. El Fouladi.

Petites entreprises – Propriétaires immobiliers

Particuliers **Impôts** **NORTAX** Taxis - Compagnies
à votre service depuis 30 ans
6020, Bd des Grandes Prairies (Coin Lacordaire)
Saint-Léonard
Tél: 514-327-8114
مرحبا بالجاليات العربية

Vendeurs à commission – Travailleurs autonomes

© Une production de
MAGHREB CANADA EXPRESS
"D'un Continent à l'autre"
<http://www.maghreb-canada.ca>
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 2550843
N° TVQ: 1046238661
N° TPS: 86074 3798 RT0001

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abderrahman El Fouladi, Ph.D.
elfouladi@videotron.ca

Chroniqueurs:
Mostafa Benfarès, Ph.D. (Canada)
Majid Blal, Écrivain (Canada)

Caricaturiste:
Le Hic (Baba-Ahmed Hicheme)
(Algérie)

Infographie:
Abderrahman El Fouladi
Impression:
Hebdo Litho (Saint-Léonard)

Maghreb Canada Express est un mensuel publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul distribué gratuitement dans la région de Montréal, Ottawa et Sherbrooke.

Contact et publicité:
info@maghreb-canada.ca
Tel. (514) 576-9067